

Fiche de donnée de sécurité

LAVE-GLACE -35°C

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du

LAVE-GLACE -35°C

produit

Autres movens 15-215, 15-2150EM, 15-215PAC, 15-216PAC, 25-219, 35-215ACK, 35-215AS, 35-215AX, d'identification 35-215CERT, 35-215H, 35-215LD, 35-215LIFE, 35-215TSC, 35-215UFA, 35-215WM,

35-216WM, 35-219ACK, 35-219ACK-1000

Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. Usage recommandé

Restrictions

Inconnu.

d'utilisation

Fabricant / Recochem Inc., 850 Montee de Liesse, Montreal, QC, H4T 1P4, Compliance and Regulatory

Fournisseur Department, 905-878-5544, www.recochem.com

Numéro de téléphone

d'urgence

CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hours

Numéro de la FDS 1532

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Liquides inflammables - catégorie 3; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 3; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 3; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH







Mention d'avertissement :

Danger

Mention de(s) danger(s):

Liquide et vapeurs inflammables. H226 H301 Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. H311 Toxique par inhalation. H331

Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux) en cas d'ingestion. H370

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P233

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et d'autres équipements antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P242

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Identificateur du produit : LAVE-GLACE -35°C

FDS No.: 1532

Page 01 de 09 Date de préparation le 25 août, 2015

P260 Ne pas respirer fumées, brouillards, vapeurs, aérosols.
P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Stockage:

Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé. Garder sous clé.

Élimination:

Disposer de contenu/récipient conformément aux règlements et lois régionales, nationales et locales applicables.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs |
|--------------|---------------|-------|------------------------|
| Methanol | 67-56-1 | 30-60 | |

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si le cœur s'arrête, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre,

Identificateur du produit : LAVE-GLACE -35°C

FDS No.: 1532

Date de préparation le 25 août, 2015

Page 02 de 09

ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle. En cas d'arrêt cardiaque, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Un traitement est requis de toute urgence.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, foie, système nerveux.

Instructions particulières

Une exposition intense au méthanol, par ingestion ou respiration de hautes concentrations dans l'air, peut causer des symptômes apparaissant en dedans de 40 minutes à 72 heures après l'exposition. Les symptômes et signes se limitent habituellement au système nerveux central, yeux et système gastro-intestinal. À cause des effets initiaux sur le système nerveux central, comme maux de tête, vertige, léthargie et confusion, cela peut donner l'impression d'une intoxication à l'éthanol. Une vision floue, acuité réduite et photophobie sont des effets communs rencontrés. Un traitement avec de l'ipecac ou un lavage est indiqué pour tout patient qui se présente en dedans de deux heures de l'ingestion. Une acidose métabolique profonde se produit dans les cas d'empoisonnement sévères et les niveaux de bicarbonate dans le sang sont une mesure plus adéquate de sévérité que les niveaux de méthanol dans le sang. Les protocoles de traitement sont disponibles dans la plupart des hôpitaux importants et une coopération rapide avec les hôpitaux appropriés est recommandée.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Troubles respiratoires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée. « Mousses extinctrices résistantes aux alcools » spéciales.

Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Peut accumuler une charge électrostatique par écoulement, par éclaboussure ou par agitation. Même les solutions diluées peuvent être inflammables. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et

Identificateur du produit : LAVE-GLACE -35°C

FDS No.: 1532

Date de préparation le 25 août, 2015

Page 03 de 09

les limites d'explosivité. Brûle en formant une flamme invisible. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques toxiques; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; formaldéhyde très toxique et inflammable.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Libération de s'approcher au vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les endroits clos. Laver les débordements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible, absorbant par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomées et placer dans le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez les outils antidéflagrant et matériel antidéflagrant. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Matériau absorbant contaminé peut-être présenter les mêmes risques que le produit déversé. Remarque : voir section 1 pour urgence coordonnées et la section 13 pour l'élimination des déchets.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mettre sur des équipements de protection individuelle approprié (voir section 8). Manger, boire et fumer devraient être interdit dans les zones où ces matières sont traitées, stockées et traitées. Les travailleurs se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. N'entrez pas de zones de stockage et d'espaces confinés à moins qu'une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée constituées d'un matériau compatible, conservé hermétiquement fermé quand pas en service. Stocker et utiliser de la chaleur, les étincelles, les flammes ou toute autre source d'inflammation. Utiliser (ventilation, éclairage et matériel de manutention) électromédicaux anti-déflagrant. Utiliser des outils sans étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert de la mise à la terre et continuité des conteneurs et équipements avant de transférer du matériel. Vide conteneurs de conservent des résidus de produits et peuvent s'avérer dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker conformément aux règlements locaux. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine protégée des rayons du soleil dans un espace sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparé des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au prêt à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et reste d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Confinement appropriée permet d'éviter la contamination de l'environnement.

Identificateur du produit : LAVE-GLACE -35°C

FDS No.: 1532

Date de préparation le 25 août, 2015

Page 04 de 09

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| | ACGIH TLV® | | OSHA PEL | | AIHA WEEL | |
|--------------|------------|---------|----------|---------|-----------|-----|
| Nom chimique | TWA | STEL | TWA | Ceiling | 8-hr TWA | TWA |
| Methanol | 200 ppm | 250 ppm | 200 ppm | 250 ppm | | |

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Liquide bleu claire.

Odeur Âcre

Seuil olfactif Pas disponible

pH 8 - 11 (100% solution)

Point de fusion/Point de

congélation

Pas disponible (fusion); -40 °C (-40 °F) (congélation)

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Pas disponible

Point d'éclair 27.7 °C (81.9 °F) (en vase clos)

Taux d'évaporationPas disponibleInflammabilité (solides et gaz)Sans objet

Limites supérieures/inférieures

d'Inflammabilité ou

Tension de vapeur

d'Explosibilité

Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)

Pas disponible Pas disponible

Densité de vapeur Pas disponible **Densité relative (eau = 1)** 0.90 - 0.97 à 20 °C

Soluble. dans l'eau; Soluble peu importe les proportions dans alcools (p. ex.

l'éthanol).

Identificateur du produit : LAVE-GLACE -35°C

FDS No.: 1532

Date de préparation le 25 août, 2015

Page 05 de 09

Coéfficient de partage

n-octanol/eau

Pas disponible

Température d'auto-inflammation Pas disponible **Température de décomposition** Pas disponible

Viscosité Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

Autres informations

État physique Liquide

Poids moléculaire Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Chaleur. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Légèrement réactif ou incompatible avec les matériaux suivants : agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; formaldéhyde inflammable et très toxique.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Ingestion; contact oculaire; contact avec la peau; inhalation.

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|--------------|---|------------------|---------------------|
| Methanol | 83867.5 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition) | 5628 mg/kg (rat) | 15800 mg/kg (lapin) |

CL50: Sans objet.

DL50 (orale): Sans objet. DL50 (cutanée): Sans objet. Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une très légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

À fortes concentrations irritation sévère au nez et à la gorge.

Absorption par la peau

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.

Identificateur du produit : LAVE-GLACE -35°C

FDS No.: 1532

Date de préparation le 25 août, 2015

Page 06 de 09

Ingestion

Toxique, peut causer la mort dépression du système nerveux central, troubles de la vue et cécité. Dans certains cas, il pourrait y avoir des effets retardés sur le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une grave exposition peut causer des douleurs abdominales et musculaires, des difficultés respiratoires et un coma. La vue peut être affectée et une cécité permanente peut en résulter. Il pourrait y avoir d'autres effets permanents au système nerveux. p. ex. tremblements et crises.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - expositions répétées

En cas d'ingestion : les tests de la fonction hépatique pourraient montrer des résultats anormaux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

| Nom chimique | CIRC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|--------------|------------|--------------|------------|------------|
| Methanol | Non listée | Non désignée | Non listée | Non listée |

Peut causer le cancer, selon les études sur des animaux.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. En cas d'inhalation : reconnu(e) comme pouvant causer : poids réduit, anomalies congénitales. Tératogène (externes, des tissus mous et des anomalies squelettiques) embryotoxiques (résorptions tardives).

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique | | CE50 pour les crustacés | • | CEr50 pour les algues |
|--------------|--|-------------------------|---|-----------------------|
| Methanol | 15400 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures) | 1 | | |

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CSEO pour les poissons | CE50 pour les poissons | CSEO pour les crustacés | CE50 pour les crustacés |
|--------------|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Methanol | 7900 mg/L (Lepomis | | | |
| | macrochirus (crapet | | | |
| | arlequin); 200-hrs) | | | |

Persistance et dégradation

Identificateur du produit : LAVE-GLACE -35°C

FDS No.: 1532

Date de préparation le 25 août, 2015

Page 07 de 09

Se dégrade rapidement, selon les essais quantitatifs.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence conformes aux exigences de protection de l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Réglementation | Numéro UN | Désignation officielle de transport | Classe(s) de danger relative(s) au transport | Groupe d'emballage |
|----------------|-----------|--|--|-----------------------|
| Canadian TDG | 1986 | ALCOOLS, FLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Méthanol) | 3 (6.1) | III |
| US DOT | 1986 | ALCOOLS, FLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Méthanol) | 3 (6.1) | III |

Dangers pour l'environnement Sans objet

concernant le transport

Précautions spéciales Veuillez noter: En contenants de 450L ou moins, ce produit se conforme aux exigences d'exemption en vertu des dispositions spéciales de la réglementation sur le TMD, partie 1,

section 1.36b: classe 3, liquides inflammables: Exemption pour les alcools.

Dans des conteneurs de 5 litre (5Kg) ou moins, ce produit est classé comme « Bien de

consommation » sous le règlement sur le DOT

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : MISE EN GARDE : Ce produit contient des agents chimiques reconnus par l'État de la Californie comme causant des anomalies congénitales.

Identificateur du produit : LAVE-GLACE -35°C

FDS No.: 1532

Date de préparation le 25 août, 2015 Page 08 de 09

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Département réglementation et conformité

Numéro de téléphone 905-878-5544 Date de préparation le 25 août, 2015

Autres informations Nous sommes engagés à soutenir l'initiative volontaire de l'industrie pour la divulgation des

ingrédients aux consommateurs. Veuillez nous faire parvenir votre demande en visitant notre

site Web au www.recochem.com.

Les ingrédients présents (ingrédients intentionnellement ajoutés) dans une concentration supérieure à un pour cent (1 %) doivent figurés en ordre décroissant de prédominance. Les ingrédients présents dans une concentration d'au plus un pour cent (1 %) doivent également

figurés, mais sans ordre de prédominance.

Avis au lecteur : au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce **Avis**

document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La décision définitive de l'aptitude d'un matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits dans les présentes, nous ne

Page 09 de 09

pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

FDS No.: 1532

Date de préparation le 25 août, 2015



LAVE-GLACE -35°C Identificateur du produit :